



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT TREIZE

L'an mil neuf cent ~~soixante~~, le 04 MAI à 17H30
le Conseil municipal de la Commune de Brennilis
dûment convoqué, s'est réuni en session extra-ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Olivier Herry Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Participation financière Date de convocation du Conseil municipal : 26 avril 1993

de la commune aux travaux PRÉSENTS : MM. Tous les conseillers municipaux à l'exception

de restructuration de

l'abattoir d'Huelgoat

ABSENTS : MM. Le Borgne Marc. Corre Yves. Derrien Yann.

M. r Jeah MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de Monsieur Le Président du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement du marché de la Viande de Huelgoat qu'il vient de recevoir en date du 22 avril 93.

Le dossier de restructuration de l'abattoir de Huelgoat est toujours à l'étude au Ministère de l'Agriculture.

Monsieur le Préfet du Finistère demande un engagement des dix communes adhérentes au Syndicat quant à leur participation financière aux travaux.

A cet effet, notre Conseil Municipal doit se prononcer sur cette affaire.

Le plan de financement du programme est le suivant :

- montant des Travaux		3 600 000 F
- Architecte - contrôle technique - Divers		360 000 F
- Montant du Programme		3 960 000 F
- Syndicat : autofinancement		100 000 F
emprunt remboursé par recette	25 %	
de la taxe locale d'usage		890 000 F
- Subventions : Etat		
Département	65 %	2 574 000 F
Région		
- Subventions communes	10 %	396 000 F

Notre participation serait la suivante : 26 400 F

Le Conseil Municipal,

- Vu les directives européennes 91/497/ C E E et 91/498/ C E E fixant les nouvelles normes sanitaires imposées aux abattoirs publics,

- Considérant que l'abattoir de HUELGOAT joue un rôle économique important pour notre région.
- Vu notre délibération en date du 18 janvier 1993 apportant notre soutien au Syndicat de l'Assainissement du marché de la Viande de Hulgoat dans ses démarches pour le maintien de son abattoir,

- D E C I D E -

- de s'engager financièrement pour la somme de 26 400 F en vue de participer aux travaux de restructuration de l'abattoir de HUELGOAT.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

